

Réunion du 25 mars 2014

Visioconférence Mégalis (Rennes), LTA (Lannion), BMO (Brest), Saint-Brieuc agglomération et CG56 (Vannes)

Ordre du jour

- Échanges sur le partenariat à venir
- Travail sur la convention destinée aux adhérents Mégalis

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
	1	BARILLE Pascal	Pays d'Auray
1		BLOUIN Thierry	IGN
1		CHAUVIN Frédéric	Rennes Métropole
1		DISLAIRE Danielle	CG56
1		DUCEUX Sylvaine	Lorient agglomération
1		FORTIN Thomas	SAFI
1		GAUTIER Manuel	Mégalis
1		JACQ Tanguy	CC du Pays d'Aubigné
1		JEGO Ronan	CG29
1		LE BEC Pascal	DDFIP35
1		LE GALLIC Erwan	Quimper communauté
1		LOPPION Karine	Saint-Brieuc Agglomération
1		MARCHAND Olivier	CG22
1		MÉVEL-VIANNAY Stéphane	CG35
1		MILLE Mickaël	Saint-Brieuc Agglomération
1		NAJA Elisabeth	Brest Métropole Océane/Pays de Brest
1		PIRIOU Christophe	Brest Métropole Océane/Pays de Brest
1		VINSONNEAU Lydie	Région Bretagne

17

Préambule

Discussion d'entrée autour des difficultés actuelles sur le 29 et le 22 qui incombent au prestataire mais, malgré tout, nuisent au partenariat. Il est entendu d'éviter l'amalgame pour avancer dans les discussions.

BMO : s'inscrit dans cette logique de ne pas faire l'amalgame, mais malheureusement les décideurs attachent de l'importance à la réussite de ce projet.

CG29 et Saint-Brieuc agglomération : partage avis de BMO.

Le principe même du partenariat n'est pas remis en cause et est même souhaité par l'ensemble des partenaires.

Rappel des éléments ressortis de la réunion du 30/01/2014

Les différents éléments remontés de la réunion du 30/01/2014 sont récapitulés et, en regard de chacun, un classement « a priori » [convention IGN]/[CCTP]/[convention adhérents Mégalis] est discuté.

Contrainte solaire [convention IGN] : limiter mieux les créneaux de vol sur les parties urbaines en limitant plus fortement la valeur de contrainte solaire.
IGN : 40° prévu pour Rennes (au lieu de 35°). On peut envisager ce même type de partenariat sur d'autres zones urbaines des départements voisins.

BMO et Rennes Métropole : OK, c'est toujours mieux que ce qui a été fait.

Livraison de dalles pleines sans moquaiquage avec départements voisins [CCTP] : à des fins de gestion du pyramidage, la question est posée d'avoir une gestion de dalles pleines SANS mosaïquage avec départements voisins, pour éviter les transits coûteux de disque dur et le fait de bloquer un département parce que son voisin n'a pas été livré.

Le principe est acté pour tous.

Devers [convention IGN]+[convention adhérents Mégalis] + [CCTP] : Le besoin remonté est celui de la diminution des devers. C'est un besoin qui peut coûter cher, donc l'idée d'explorer la piste des données satellites (ex. Pléiade, mais à 50 cm) est évoquée.

Aparte Pléiades

Avantages :

- on gagne en devers
- on peut programmer ses dates de façon souple et réactive, et obtenir les données dans un délai court
- Coût : environ 5€/km² (prix diminuent)

Inconvénients :

- on perd en résolution
- données pas libres de droit

Échantillons en cours d'examen par le 29. Rennes a regardé et trouve que cela est bien en complément de l'ortho, mais cela ne remplace pas la prise de vue aérienne.

Usages : occupation du sol, inondations, communication. Ça peut aussi être intéressant pour les photos d'hiver (sans nuage toujours, contrainte météo plus forte). Dalle minimale : 20km*20km. Existe en infrarouge panchromatique.

Echantillons proposés par Thierry Blouin : 400km² sur le Pays de Saint Brieuc.

MNT [convention IGN]+[convention adhérents Mégalis] + [CCTP] : il est souhaité d'aller vers encore plus d'amélioration de la précision du MNT. Un partenariat avec l'IGN pourrait être étudié puisque que l'IGN possède des avions à double trappe : on peut mettre une caméra et un laser aéroporté. Cela contribuera d'autre part à améliorer grandement l'orthophotographie.

L'idée de cibler les zones où le MNT a été mis à jour afin d'en diminuer le coût est lancée. Ceci dit, cela ne semble pas forcément économiquement correct.

Aparte IGN - RGE Alti : question de la mise à jour du MNT : à 90 % il ne bouge pas, donc peut-être peut-on économiser en supprimant une mise à jour. Il faut des prises de vue d'hiver pour un MNT de précision. IGN a engagé une réflexion sur un RGE alti de grande précision (60cm, et 20 à 30 cm sur des zones lidar déjà existante. Pas de 1m). Aujourd'hui le pro-

gramme RGE alti n'est pas programmé sur la Bretagne, à voir si partenariat possible (PVA d'hiver à 10cm, 20° contrainte so-laire, corrélation, réutilisation Litto 3D) Mise à jour : non prévue.

Ce type de partenariat ailleurs n'a pas encore été fait ailleurs.

T. Blouin se renseigne sur le stockage ou non des lignes de rupture de pente.

Réactions sur un éventuel partenariat IGN sur un MNT de précision :

→ **Lorient agglomération et CG56** : besoin couvert avec MNT à 80cm

→ **Rennes Métropole** : le MNT OK mais il faut aussi le compléter par des objets 3D,

→ **BMO et Pays de Brest** : besoin maquette 3D concentré sur BMO mais pas le Pays de Brest. Le MNT est entrepris via restitution photogrammétrique

→ **Saint Briec agglomération** : besoins autour des bassins versants et ne souhaite pas une mise à jour à chaque campagne (mise à jour ponctuelle). Intéressé par la démarche.

Remarque : les processus de fabrication ortho et MNT sont imbriqués mais si on va sur un MNT très précis, il faut des processus plus coûteux.

Jonction faite dans le RGE entre le MNT lidar et le MNT à 60cm.

PVA d'hiver [CCTP] : l'idée est lancée mais pas forcément partagée. Un point de vigilance est signalé sur le choix d'une orthophotographie d'hiver sur l'ensemble d'un département : c'est plus risqué en terme de faisabilité (créneaux météorologiques moins nombreux et temps journalier de vol plus restreint).

→ **CG35 et Rennes Métropole** : pas de besoin.

→ **Saint-Briec agglomération** : peut être intéressant ponctuellement, notamment pour mise à jour du MNT.

→ **Lorient agglomération** : besoin d'alternance, mais pas **CG56**.

→ **BMO** : pas favorable car les valorisations sont plus adaptées avec une orthophotographie d'été d'été.

Remarque CG29 : pour que le partenariat se passe bien, on pourrait peut-être avoir des spécifications identiques sur les 4 départements.

MNE [CCTP] : besoin remonté mais pas forcément partagé, il est également à étudier en fonction du coût (10K€ sur un département selon devis 29).

→ **CC du Pays d'Aubigné** favorable, notamment sur le bocage.

→ **Lorient agglomération** : peut être intéressé a priori.

→ **29** : pas de besoin en tant que tel mais comme il existe, ils ont fait le choix de le prendre.

→ **22** : pas encore de besoin aujourd'hui.

Résolution [CCTP] + [convention adhérents Mégalis] : le socle de base actuel (20cm et quelques zones réduites à 10cm) correspond aux besoins d'une majorité d'acteurs au niveau de la résolution. Brest, Lannion et Rennes ont des exigences d'extension de la zone à 10cm. **BMO** : peut-on faire évoluer la répartition financière pour que les zones urbaines puissent prendre en compte en amont des besoins plus spécifiques ?

Mégalis : difficile d'anticiper. Le plus simple est sans doute de faire une convention ad'hoc en cas de besoin (ex. PVA oblique sur Rennes Métropole qui était une option du marché, financée par Rennes Métropole).

→ **BMO** : ne peut-on pas inscrire dans le marbre une zone délimitée 10cm sur chaque agglomération ?

Si on inscrit dans la convention des éléments immuables, on obère clairement les possibilités d'évolution des besoins.

→ **Lorient agglomération** dit il faut être raisonnable : pas toute l'agglomération mais plus que 50km².

→ **Saint-Briec** : pas de besoin à 10cm.

Aujourd'hui 64K€/département ont été économisés dans le cadre de la convention actuelle. Dans le cadre des marchés à venir, ces économies pourront servir à financer d'autres besoins locaux partagés, dont par exemple l'occupation du sol.

Couche occupation du sol

[convention adhérents Mégalis] + [convention IGN] . Partenariat en cours d'études sur le 56 et en lien avec le projet national OCS GE.

→ **Départements et région** : intéressés, aussi et surtout par le suivi de l'évolution de l'occupation du sol.

→ **BMO** : souligne que les timing de besoins d'occupation du sol et de mises à jour des SCOT risquent de ne pas coïncider.

IGN : OK, c'est une difficulté mais ce n'est pas une raison suffisante pour ne pas démarrer. Il sera de toute façon difficile de répondre aux différents timing avec une solution unique.

→ **Tous** : c'est intéressant, on l'évoque dans la convention dans une logique de suivi.

IGN : la nomenclature nationale est à peine figée, la production vient à peine de commencer, la mise à jour est prévue

tous les 3 ans sur la base de l'orthophotographie.

Rythme de mise à jour [convention adhérents Mégalis] : avoir un roulement de 3 ans permet de garantir un été malheureux en terme de météorologie par exemple.

Financements possibles

→ **FEDER** : M. Gautier n'a pas eu le temps de se renseigner,

→ **EPF** : pas de volonté de financer l'occupation du sol car l'EPF se recentre sur ses missions de base.

Convention - Tour de table des volontés locales

Tour de tables des départements

▪ **Lorient agglomération, CG56, Région Bretagne, CG29** : OK pour reconduire le partenariat et les financements sans augmentation (ligne à reconduire pour le 29).

▪ **CG22** : pas de souci pour reconduire le partenariat mais pas de visibilité sur la reconduction de la ligne de financement,

▪ **Saint-Briec agglomération** : nouveaux élus et pas de ligne créée sur le budget 2014 donc cela sera à rediscuter,

▪ **Quimper communauté** : ligne prévu au budget 2014,

▪ **BMO** : OK sur le principe de base du partenariat, mais la partie budgétaire n'est pas actée et dépendra aussi grandement du travail fourni par API.

Certains partenaires demandent s'il est possible de décaler d'un an le financement, sans pour autant couper le rythme de production des orthophotographies ?

→ Oui, cela peut se faire mais le risque à étudier pour ceux qui ont effectivement prévu la ligne budgétaire en 2014, est de se voir supprimer la ligne budgétaire en 2015. Aussi, chacun doit étudier le processus en fonction de son contexte interne. Un financement échelonné dans le temps peut, peut-être, être envisagé et serait même cohérent avec les livraisons (certains déjà livrés financeraient dès 2014, et d'autres à partir de 2015).

ATTENTION : il faut que les partenaires prévoient la ligne budgétaire pour le BP 2015 dès cette année. Pour cela, il faut une version de convention quasi finalisée pour l'été 2014.

Le CG29 propose de **mieux expliciter dans la convention à venir le rôle des différents partenaires** afin de sensibiliser les parties prenantes sur les responsabilités partagées au-delà des engagements financiers.

→ **cette proposition est bien accueillie par le groupe et sera proposée dans la nouvelle version de convention.**

Il est également proposé par BMO de **préciser les produits attendus techniquement, en veillant à ne pas fermer la porte à d'autres besoins qui émergeraient.**

Planning rétroactif

- début 2015 : signature de la convention partenariale,
- **2ème semestre 2015** : chaque partenaire prévoit les ligne budgétaire ad'hoc pour le Budget primitif 2015,
- **fin juin 2014** : convention calée au niveau entre les partenaires de Mégalis Bretagne.

Suites à donner

- **Tous** : étudient la possibilité de ligne budgétaire sur même niveau de subvention pour la convention à venir,
- **M. Gautier et L. Vinsonneau** : proposent par mail une 1ère version « martyre » de convention,
- **M. Gautier** : se renseigne pour financement FEDER

Prochaine réunion

15 mai 2014

14h00 à 17h00

Visioconférence Mégalis Bretagne
- BMO - Saint-Brieuc agglomération - CG56 - Lannion Trégor Agglomération